



## ZONE DE DISTRIBUTION : CAIX-CAIX UDI

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2024</b> L'eau distribuée présente des dépassements des valeurs réglementaires en pesticides, mais inférieurs aux valeurs définies pour limiter les usages. Un suivi renforcé est mis en place. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont à mener. De plus, cette eau ne respecte pas les recommandations en ions perchlorates (paramètre sans limite réglementaire). Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons de moins de 6 mois.	<b>A</b> : Eau de bonne qualité
	<b>B</b> : Eau de qualité convenable
	<b>C</b> : Eau de qualité insuffisante
	<b>D</b> : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2023 : C	

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : CAIX F1.3 CAP, CAIX F1.4 CAP. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 7062 personnes sur 14 communes (CAIX, CHILLY, ÉTINHEM-MERICOURT, FOUQUESCOURT, FRAMERVILLE-RAINECOURT, HALLU, HERLEVILLE, MAUCOURT, MEHARICOURT, PROYART, PUNCHY, PUZEUX, ROSIERES-EN-SANTERRE, VAUVILLERS). Le responsable des installations est : « SIEP DU SANTERRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIEP DU SANTERRE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

<b>BACTÉRIOLOGIE</b>  Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	<b>A</b> Très bonne qualité  Nombre de prélèvements : <b>20</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>
<b>NITRATES</b>  Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	<b>B</b> Dépassement ponctuel de la limite réglementaire  Nombre de prélèvements : <b>5</b> Valeur moyenne : <b>49,8 mg/L</b> Valeur maxi : <b>51,1 mg/L</b>
<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>  Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	<b>C</b> Dépassements réguliers de la limite réglementaire  Nombre de prélèvements : <b>4</b> Conformité : <b>25 %</b> Nombre de substances recherchées : <b>184</b> Valeur maxi : <b>1,31 microgramme/L (chloridazone desphényl)</b> Substance(s) non conforme(s) : <b>chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; chlorothalonil r417888 et 2 autre(s)</b>
<b>FLUOR</b>  Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	<b>A</b> Très bonne qualité  Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>0,221 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,222 mg/L</b>

### Quelques conseils

**CHLORE**  
 Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

**ADOUCCISSEUR**  
 Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

**RÉSEAU PRIVÉ**  
 Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

**ABSENCE**  
 Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>PERCHLORATES</b>  Éléments d'origine industrielle, agricole (usage ancien) ou militaire (zones de combats). Il n'y a pas de limite réglementaire. Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons et de plus de 15 microgramme/L pour les femmes enceintes et allaitantes.	Présence en quantité notable  Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>7,4 microgramme/L</b> Valeur maxi : <b>7,4 microgramme/L</b>
<b>DURETÉ</b>  Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degrés français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. L'eau est considérée comme douce en-dessous de 10°F et très calcaire au-dessus de 25°F.	Eau très dure  Nombre de prélèvements : <b>5</b> Valeur moyenne : <b>41,3 °f</b> Valeur maxi : <b>42 °f</b>

### Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 27/03/2025  
UDI 080000658

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



## ZONE DE DISTRIBUTION : MORCHAIN UDI

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2024</b></p> <p>L'eau distribuée présente des dépassements des valeurs réglementaires en pesticides, mais inférieurs aux valeurs définies pour limiter les usages. Un suivi renforcé est mis en place. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont à mener. De plus, cette eau ne respecte pas les recommandations en ions perchlorates (paramètre sans limite réglementaire). Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons de moins de 6 mois.</p>	<p><b>A</b> : Eau de bonne qualité</p>
	<p><b>B</b> : Eau de qualité convenable</p>
	<p><b>C</b> : Eau de qualité insuffisante</p>
	<p><b>D</b> : Eau de mauvaise qualité</p>
Indicateur 2023 : C	

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : MORCHAIN FORAGE DE SECOURS, MORCHAIN FORAGE PRINCIPAL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 9877 personnes sur 30 communes (ABLAINCOURT-PRESSOIR, ASSEVILLERS, BARLEUX, BELLOY-EN-SANTERRE, BERNY-EN-SANTERRE, BETHENCOURT-SUR-SOMME, BRIE, CHAULNES, CHUIGNES, DOMPIERRE-BECQUINCOURT, EPENANCOURT, ESTREES-DENIECOURT, ETERPIGNY, FAY, FLAUCOURT, FONTAINE-LES-CAPPY, FOUCAUCOURT-EN-SANTERRE, FRESNES-MAZANCOURT, FRISE, HERBECOURT, HYPERCOURT, LICOURT, LIHONS, MARCHELEPOT-MISERY, MESNIL-BRUNTEL, MORCHAIN, PARGNY, SOYECOURT, VERMANDOVILLERS, VILLERS-CARBONNEL). Le responsable des install...

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
---------------	---	--------------------

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **35**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES	A	Bonne qualité
----------	---	---------------

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **33,9 mg/L**  
Valeur maxi : **34,6 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
--------------------------------------	---	---

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **3**  
Conformité : **33 %**  
Nombre de substances recherchées : **184**  
Valeur maxi : **0,33 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chlorothalonil r471811 ; total des pesticides analysés**

FLUOR	A	Bonne qualité
-------	---	---------------

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **0,283 mg/L**  
Valeur maxi : **0,323 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PERCHLORATES	Présence en quantité notable
--------------	------------------------------

Éléments d'origine industrielle, agricole (usage ancien) ou militaire (zones de combats). Il n'y a pas de limite réglementaire. Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons et de plus de 15 microgramme/L pour les femmes enceintes et allaitantes.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **7,2 microgramme/L**  
Valeur maxi : **7,2 microgramme/L**

DURETÉ	Eau très dure
--------	---------------

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degrés français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. L'eau est considérée comme douce en-dessous de 10°F et très calcaire au-dessus de 25°F.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **37,3 °f**  
Valeur maxi : **38 °f**

### Quelques conseils

**CHLORE**



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

**ADOUCISSEUR**



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

**RÉSEAU PRIVÉ**



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

**ABSENCE**



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 03/04/2025  
UDI 080000615

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez le régulièrement.



## ZONE DE DISTRIBUTION : DEMUIN UDI

2024

### Conclusion sanitaire

L'eau distribuée présente des dépassements des valeurs réglementaires en pesticides, mais inférieurs aux valeurs définies pour limiter les usages. Un suivi renforcé est mis en place. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont à mener. De plus, cette eau ne respecte pas les recommandations en ions perchlorates (paramètre sans limite réglementaire). Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons de moins de 6 mois.

### Indicateur global de qualité

<b>C</b>	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : CAIX F3.1 CAP, CAIX F3.2 CAP. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 602 personnes sur 2 communes (AUBERCOURT, DEMUIN). Le responsable des installations est : « SIEP DU SANTERRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIEP DU SANTERRE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A** Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **14**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2023, 2024**

#### NITRATES

**A** Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **37,9 mg/L**  
Valeur maxi : **40,5 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**C** Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **3**  
Conformité : **33 %**  
Nombre de substances recherchées : **184**  
Valeur maxi : **1,25 microgramme/L (chloridazone desphényl)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; chlorothalonil r417888 et 2 autre(s)**

#### FLUOR

**A** Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **0,251 mg/L**  
Valeur maxi : **0,272 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### PERCHLORATES

Présence en quantité notable

Éléments d'origine industrielle, agricole (usage ancien) ou militaire (zones de combats). Il n'y a pas de limite réglementaire. Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons et de plus de 15 microgramme/L pour les femmes enceintes et allaitantes.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **7,1 microgramme/L**  
Valeur maxi : **7,3 microgramme/L**

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degrés français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. L'eau est considérée comme douce en-dessous de 10°F et très calcaire au-dessus de 25°F.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **37,3 °f**  
Valeur maxi : **38,6 °f**

### Quelques conseils

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

#### ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 20/03/2025

UDI 080000967

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



## ZONE DE DISTRIBUTION : POTTE UDI

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée présente des dépassements des valeurs réglementaires en pesticides, mais inférieurs aux valeurs définies pour limiter les usages. Un suivi renforcé est mis en place. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont à mener. De plus, cette eau ne respecte pas les recommandations en ions perchlorates (paramètre sans limite réglementaire). Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons de moins de 6 mois.

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : POTTE CAP F1, POTTE CAP F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 3983 personnes sur 10 communes (BILLANCOURT, BREUIL, LANGUEVOISIN-QUIQUERY, MARCHE-ALLOUARDE, MÉSNIL-SAINT-NICAISE, NESLÉ, POTTE, RETHONVILLERS, ROUY-LE-GRAND, ROUY-LE-PETIT). Le responsable des installations est : « SIEP DU SANTERRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIEP DU SANTERRE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 17  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 3  
Valeur moyenne : 40,3 mg/L  
Valeur maxi : 41 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 4  
Conformité : 25 %  
Nombre de substances recherchées : 263  
Valeur maxi : 1,81 microgramme/L (chloridazone desphényl)  
Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; chlorothalonil r471811 et 1 autre(s)

### Quelques conseils

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

#### ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : 0,33 mg/L  
Valeur maxi : 0,33 mg/L

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 02/04/2025

UDI 080000616

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### PERCHLORATES

Présence en quantité notable

Éléments d'origine industrielle, agricole (usage ancien) ou militaire (zones de combats). Il n'y a pas de limite réglementaire. Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons et de plus de 15 microgramme/L pour les femmes enceintes et allaitantes.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : 11 microgramme/L  
Valeur maxi : 11 microgramme/L

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degrés français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. L'eau est considérée comme douce en-dessous de 10°F et très calcaire au-dessus de 25°F.

Nombre de prélèvements : 3  
Valeur moyenne : 39,9 °f  
Valeur maxi : 40 °f

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CAIX-LE QUESNEL UDI

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée présente des dépassements des valeurs réglementaires en pesticides, mais inférieurs aux valeurs définies pour limiter les usages. Un suivi renforcé est mis en place. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont à mener. De plus, cette eau ne respecte pas les recommandations en ions perchlorates (paramètre sans limite réglementaire). Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons de moins de 6 mois.

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : CAIX F3.1 CAP, CAIX F3.2 CAP. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 10067 personnes sur 16 communes (ARVILLERS, BEAUCOURT-EN-SANTERRE, BEAUFORT-EN-SANTERRE, BOUCHOIR, FOLIES, FRESNOY-EN-CHAUSSEE, HANGEST-EN-SANTERRE, MEZIERES-EN-SANTERRE, MOREUIL, MORISEL, PLESSIER-ROZAINVILLERS (LE), QUESNEL (LE), ROUVROY-EN-SANTERRE, VILLERS-AUX-ERABLES, VRELY, WARVILLERS). Le responsable des installations est : « SIEP DU SANTERRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIEP DU SANTERRE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 24  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : 37,9 mg/L  
Valeur maxi : 40,5 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 3  
Conformité : 33 %  
Nombre de substances recherchées : 184  
Valeur maxi : 1,25 microgramme/L (chloridazone desphényl)  
Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; chlorothalonil r417888 et 2 autre(s)

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : 0,251 mg/L  
Valeur maxi : 0,272 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### PERCHLORATES

Présence en quantité notable

Éléments d'origine industrielle, agricole (usage ancien) ou militaire (zones de combats). Il n'y a pas de limite réglementaire. Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons et de plus de 15 microgramme/L pour les femmes enceintes et allaitantes.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : 6,9 microgramme/L  
Valeur maxi : 6,9 microgramme/L

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degrés français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. L'eau est considérée comme douce en-dessous de 10°F et très calcaire au-dessus de 25°F.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : 37,3 °f  
Valeur maxi : 38,6 °f

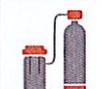
### Quelques conseils

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

#### ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/03/2025

UDI 080000656

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CAIX-GUILLAUCOURT UDI

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée présente des dépassements des valeurs réglementaires en pesticides, mais inférieurs aux valeurs définies pour limiter les usages. Un suivi renforcé est mis en place. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont à mener. De plus, cette eau ne respecte pas les recommandations en ions perchlorates (paramètre sans limite réglementaire). Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons de moins de 6 mois.

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : CAIX F1.1 CAP, CAIX F1.2 CAP, CAIX F3.1 CAP. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 10834 personnes sur 12 communes (BAYONVILLERS, CACHY, CAYEUX-EN-SANTERRE, GENTELLES, GUILLAUCOURT, HAMEL (LE), HARBONNIERES, IGNAUCOURT, LAMOTTE-WARFUSEE, MARCELCAVE, VILLERS-BRETONNEUX, WIENCOURT-L'EQUIPEE). Le responsable des installations est : « SIEP DU SANTERRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIEP DU SANTERRE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 26  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : 46 mg/L  
Valeur maxi : 47,6 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 5  
Conformité : 0 %  
Nombre de substances recherchées : 184  
Valeur maxi : 0,973 microgramme/L (chlorothalonil r471811)  
Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; chlorothalonil r417888 et 2 autre(s)

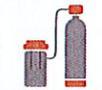
### Quelques conseils

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

#### ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : 0,297 mg/L  
Valeur maxi : 0,314 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### PERCHLORATES

Présence en quantité notable

Éléments d'origine industrielle, agricole (usage ancien) ou militaire (zones de combats). Il n'y a pas de limite réglementaire. Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons et de plus de 15 microgramme/L pour les femmes enceintes et allaitantes.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : 7,4 microgramme/L  
Valeur maxi : 7,4 microgramme/L

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degrés français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. L'eau est considérée comme douce en-dessous de 10°F et très calcaire au-dessus de 25°F.

Nombre de prélèvements : 5  
Valeur moyenne : 40 °f  
Valeur maxi : 40,6 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/03/2025

UDI 08000657

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez le régulièrement.